

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 1er JUILLET 2020 – 10H

Compte-Rendu

En raison des mesures sanitaires imposées par la crise liée au Covid-19, la réunion s'est tenue via une plateforme en ligne.

Étaient présent.e.s

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET
- Caroline TRONQUOY

Messieurs

- Martin BIDOU
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Agathe BOISMORAND

Étaient excusé.e.s

- Jérémie BRETA pouvoir à Paul-Marie Claret
- Maila DOUKOURÉ pouvoir à Martin Bidou
- Julie LAURENT pouvoir à Caroline Tronquoy
- Olivia REGGIANI pouvoir à Christine Beauchemin-Flot

13 administrateurs sur 13 présents ou représentés.

1. Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 6 juin 2020 a été validé à l'unanimité des présents et représentés.

Des réponses à deux questions posées lors du précédent CA sont données :

Factures non-réglées d'UGC

« Le Scare a été alerté par ses adhérents du non règlement des entrées réalisés par des cartes UGC illimité aux salles garanties depuis la semaine 8 (février 2020). C'est un problème généralisé qui concerne un grand nombre de salles. Le Scare a contacté Emmanuel Delesse, le Directeur d'Exploitation d'UGC, qui a procédé à une régularisation de la situation pour le jeudi 4 juin ».

Les factures ont bien été réglées avant le 4 juin.

- Le tarif de réouverture à 5€ proposé par CGR

Un administrateur a mentionné lors du dernier CA l'offre de réouverture de CGR proposant un tarif à 5€ du 22 juin et 7 juillet 2020, pour tout public, toute séance. Cette offre a bien été proposée au public.

2. Point sur la réouverture et organisation des sorties

Pendant la période de confinement, le Scare avait publié le 24 avril une Tribune dans le *Film français* qui demandait une réouverture des salles de cinéma le plus tôt possible afin de réhabituer leurs équipes et leur public à revenir en salle. Le cinéma, vecteur de culture et de lien social, se doit de rassurer son public. Le Scare a soutenu les distributeurs auprès du CNC, mais constate que peu de distributeurs prennent de risques dans leur programmation. La réouverture des salles ne peut continuer sans aide financière des institutions. Les administrateurs s'inquiètent également du marché américain.

Un tour de table de la situation des salles est effectué après une semaine de réouverture le 22 juin. Pour l'ensemble des administrateurs, la situation est très compliquée. Les salles déplorent une instabilité post-covid 19, la confusion des annonces de dates de sorties et la faible fréquentation. Quelques salles fermeront durant le mois d'août, d'autres ne changeront pas leurs habitudes estivales et resteront ouvertes.

Les salles des administrateur.rice.s enregistrent pour la plupart des baisses de 25 à 50% par rapport à la même semaine en 2019. Il est constaté, pour plusieurs d'entre eux, une bonne première journée le lundi 22 juin avec des spectateurs heureux de retrouver leur salle et solidaires, puis un net affaissement les jours suivants.

Il est noté que certaines salles de petites villes, voire rurales connaissent une baisse de fréquentation moindre, les résultats de certaines sont même parfois au-dessus de leurs chiffres de l'été dernier. En effet, l'appréhension de la salle est différente selon les territoires : la peur du Covid-19 semble avoir moins d'impact sur des petits territoires plus ruraux ou balnéaires que dans les grandes villes. La reprise valide le travail de proximité des salles art et essai et rurales avec le public.

Le Méliès Jean Jaurès affiche de bons résultats, dû en partie à tout le travail de communication réalisé pendant le confinement.

Les chiffres se concentrent surtout sur *La Bonne épouse* et *l'Ombre de Staline*, avec également de bons résultats enregistrés pour les reprises, notamment *Elephant Man*.

Il est souligné que les multiplexes et les circuits enregistrent des baisses de fréquentation encore plus importantes. Faute de titres, leur programmation s'étend encore plus aux œuvres art et essai et des reprises.

Dans l'ensemble, les administrateurs n'ont pas programmé les films qui ont bénéficié de la dérogation de sortie en VOD pendant le confinement (à l'exception pour l'un de *Nuestras Madres*, la caméra d'or, pour l'un d'entre eux).

Certaines salles ont réduit l'amplitude des séances.

4 administrateur.rice.s ont maintenu des salariés au chômage partiel après la réouverture, en réduisant le temps de travail pour préserver la trésorerie des cinémas.

3. Plan de relance cinémas

Le Scare participe à un groupe de travail mis en place par la FNCF qui se réunit afin de préparer un plan de relance qui sera présenté au CNC et au gouvernement. Une première date de réunion est établie le 2 juillet (de nouvelles dates seront programmées en juillet). Le Scare souhaite porter des demandes concernant les salles indépendantes particulièrement en difficulté financière.

En outre, les salles indépendantes ont perdu les entrées relatives à leur spécificité : les entrées scolaires. Le Scare prévoit de demander (au CNC, gouvernement, ministère de la culture et au ministère de l'économie) une

participation qui viendrait combler le manque à gagner des dispositifs scolaires et des entrées scolaires, grands absents aux salles lors du deuxième et troisième trimestre.

Les salles indépendantes souffrent également de l'annulation d'événements, leur personnel dédié à l'animation et au jeune public n'a pas d'activité. Le syndicat demande le dédoublement du fonds de soutien, à l'égal des distributeurs qui participent à l'offre de films en salles durant cette période de réouverture difficile. Le Scare demande également le prolongement de l'exonération de la TSA.

Un rendez-vous a été organisé fin mai par le CNC et la FNCF, l'AFCAE et le Scare au cours duquel le SCARE a défendu la suppression des commissions de classement 2020 et la reconduction à l'identique des subventions 2019. Cette position était partagée par la FNCF mais l'AFCAE avait des réticences. Le SCARE a en outre demandé la reconduction des subventions sans écrêtements.

Il est proposé la rédaction d'une tribune pour demander le refinancement du CNC, qui n'a pas de remontée de recettes de TSA et fait face à une baisse importante de la Taxe sur les télévisions en raison de la baisse des recettes publicitaires.

Une aide solidaire du ministère de l'éducation nationale au sujet des dispositifs scolaires est bienvenue.

Le Scare projette également de relancer le CNC au sujet :

- Des textes sur les CDAC et CNAC :
Ils doivent faire l'objet d'un amendement déposé à l'occasion de la loi audiovisuel, en suspens pour l'instant. Le Scare demandait à ajouter un membre spécialiste de cinéma dans le jury de la commission et une modification de la partie réglementaire, en réponse à un premier texte proposé par le CNC.
- Du Tour de France Digital :
Le syndicat a rendez-vous avec le CNC en juillet pour interroger le Centre sur la prolongation du Tour de France des formations digitales en proposant des formations évoluées, complémentaires aux précédentes formations proposées.

Le Scare a assisté à l'AG des CIP, mardi 30 juin, au cours de laquelle la Région Ile de France et la Mairie de Paris ont annoncé des mesures financières de soutien aux organismes culturels.

La Région Île-de-France prévoit un soutien financier qui se décline en deux volets :

- Volet « Fonctionnement » : versement de 5.000 € forfaitaires pour contribuer à soulager les pertes d'exploitation.
- Volet « Investissement » : accompagnement des investissements (travaux ou équipements). Les dépenses sont éligibles entre le 12 mars dernier et le 31 décembre 2020, avec un taux d'intervention de 100% plafonné à 35.000 €.

La Mairie de Paris projette de mettre en place des aides financières pouvant aller jusqu'à 40 000 €, qui se déclinent en deux volets également : un soutien financier pour aider dans les dépenses des charges résiduelles et un second pour le paiement des loyers.

Les salles indépendantes de Paris et de la région Île-de-France pourront bénéficier de ces dispositifs. Le Scare rappellera à ses adhérents de solliciter leurs régions et municipalités une fois le plan de relance proposé édité.

Le Scare a été auditionné avec l'AFCAE et la FNCF par le groupe d'étude cinéma et production audiovisuelle de la commission culture de l'assemblée nationale présidé par Aurore Bergé et Michel Herbillon le mercredi 10 juin, au sujet de la réouverture des salles de cinéma. Le groupe d'étude a noté les difficultés que rencontraient les salles indépendantes (notamment en ce qui concerne les négociations des loyers avec les bailleurs et le peu de films porteurs proposés par les distributeurs).

D'autre part, le Club Avenir de l'Audiovisuel et des Médias a invité Béatrice Boursier, la Déléguée Générale du Scare à un dîner. Le club se réunit quatre à cinq fois par an, sous la forme de dîners débats auxquels participent entre 40 et 60 personnes, responsables publics (essentiellement des parlementaires, mais aussi des membres de l'administration et de cabinets ministériels, des autorités de régulation...) et acteurs économiques du secteur (producteurs, diffuseurs, organisations et syndicats professionnels, annonceurs, acteurs des télécommunications et du numérique, sociétés de droits d'auteur ...). Il a été proposé au Scare de devenir adhérent au Club, afin de continuer à participer aux dîners, et ainsi rencontrer régulièrement les parlementaires. Le coût s'élève à 3000 euros annuels. Les administrateurs déclinent l'offre pour des raisons financières.

4. Formations et reprise Tour de France

Le SCARE a mis en place pendant le confinement des sessions de formations en visio-conférence, dans le cadre du dispositif FNE, avec l'AFDAS. 3 formations sur les réseaux sociaux ont été proposées : Débutant, intermédiaire et avancé. 20 participants se sont inscrits au tarif, pris en charge par l'AFDAS, de 200€ la session. Suite à la demande d'une salle qui n'avait pas pu s'inscrire, une 4^e session a été proposée et a réuni 7 salariés. Au total, 27 stagiaires ont participé pour un total de 5400 euros.

Le Tour de France des formations en marketing digital, mandaté par le CNC, a été interrompu en raison de la crise Covid-19. Le Scare et le CNC ont repris contact avec les régions concernées pour déterminer les dates des 4 dernières étapes : Corse, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire et Île-de-France. Il a été convenu avec le CNC de clôturer le Tour de France par l'étape en Région Île-de-France.

Le Scare collabore également avec Baptiste Heynemann, Délégué Général de la CST, pour proposer une première formation technique sur la maintenance des cabines en novembre 2020. La CST et le Scare travaillent également sur une deuxième proposition de formation sur la qualité de l'image et du son dans les salles.

La question de l'aide aux syndicats en difficulté n'a pas été reposée à la FNCF. Les cotisations mensuelles du SCARE s'élèvent habituellement de 4000 à 7000 euros. Le manque à gagner cette année est de plusieurs mois.

5. Bloc

Le président du Bloc, Edouard Mauriat, et co-président du SPI, producteur Mille et une nuit a contacté Christine Beauchemin-Flot pour proposer au SCARE de rejoindre le BLOC. Notre syndicat étant l'un des syndicats composant la FNCF, qui adhère au BLIC, il avait été déjà débattu et décidé lors d'un précédent Conseil d'Administration, de répondre aux propositions de BLOC en demandant à être « auditeur libre » et de pouvoir s'associer à certains communiqués ponctuellement.

6. Assemblée Générale, Rapport d'activités, rapport moral et rapport financier

La FNCF n'a pas encore envoyé la communication relative au Congrès 2020, pour certains ajustements en raison des mesures sanitaires. Il n'y aura pas de problème de jauge les mardi et mercredi, uniquement le jeudi. Au moment des inscriptions, chaque société devra prioriser les participants dont le nombre sera confirmé en fonction des règles sanitaires.

L'assemblée Générale du SCARE aura lieu lundi 21 septembre à 16h.

Il est proposé d'organiser un CA spécifique à l'organisation de l'AG, le rapport d'activité, rapport moral et financier.

Il est proposé d'organiser une réunion fin août pour préparer le côté opérationnel de l'AG, avec quelques administrateurs.

7. Questions diverses

Maïla Doukouré, du cinéma du Panthéon à Paris souhaite mettre à l'ordre du jour les difficultés encore plus accrues de l'accès aux copies des salles parisiennes. Toutes les demandes de films qu'elle présente aux distributeurs sont refusées, voire même pas considérées par une réponse.

Une réunion au sujet de l'accès aux films à Paris est proposée. Des travaux avaient été entamés il y a deux ans avec la Médiatrice et le service de la diffusion du CNC à la demande de la Mairie de Paris, afin de réfléchir à des outils de régulation, éventuellement par quartier, sur les films recommandés A&E, tout en évitant la surenchère de copies à Paris.

La séance est levée à 13h.